

Règles typographiques

»Francia-Recensio« publie des comptes rendus en trois langues. Nous utilisons **les règles typographiques allemandes** indépendamment de la langue dans laquelle est rédigée la recension. En particulier, il n'y a d'espace ni devant les signes doubles de ponctuation (ce sont les signes composés en deux »parties« comme ! ? : ; » « ? %) ni devant les appels de note.

1. Corps du texte

Nombre de caractères

Votre compte rendu doit comporter entre 5000 et 7500 caractères (espaces incluses).

Accentuation

Les majuscules portent un accent si l'orthographe le prévoit. On écrit donc »À Paris«, »Moyen Âge«, »Étrennes«, etc.

Appels de note

Les appels de note précèdent les signes de ponctuation.

Tirets et traits d'union

Le tiret et le trait d'union sont deux signes typographiques différents: le trait d'union est utilisé dans les mots composés.

Ex.: »État-nation«.

Le tiret est utilisé pour signaler »jusqu'à« entre deux chiffres.

Ex.: »p. 174–178« ou »1945–1948«.

Guillemets doubles

Les guillemets à utiliser sont les suivants: »mot«. Ces guillemets sont utilisés 1) pour les citations, 2) pour les titres d'articles ou d'ouvrages mentionnés dans le corps du texte.

Guillemets simples

›Les guillemets simples‹ sont utilisés pour une citation à l'intérieur d'une citation.

Citations

Les citations de sources primaires dans la langue d'origine s'écrivent en *italique*. Les traductions de sources primaires ainsi que les citations de sources secondaires s'écrivent en romain et sont mises entre »guillemets doubles«.

Italique

Les mots étrangers s'écrivent en *italique* (sauf les noms propres).

Ex.: *Mittelalter, l'ordo militaris ...*

N. B.: Institutions, dénominations de partis politiques, etc. sont des noms propres et s'écrivent, par conséquent, en romain. **Ex.:** le Bundesarchiv, la Deutsche Forschungsgemeinschaft ...

2. Notes de bas de page

Généralités

Merci d'utiliser le moins possible les notes de bas de page.

Plusieurs références dans la même note de bas de page sont séparées par un point-virgule.

Merci de ne pas utiliser des titres d'ouvrage abrégés.

Lorsqu'on indique deux ou plusieurs pages successives, écrire »p. xy–xy« en utilisant le tiret entre les deux chiffres.

Références bibliographiques

➤ **monographies:**

Ex.: Jean-Paul Willaime, Europe et religions. Les enjeux du XXI^e siècle, Paris 2004 (Les dieux dans la Cité, 1), p. 7–24.

➤ **ouvrages collectifs:**

Ex.: Christine Lebeau (dir.), L'espace du Saint-Empire. Du Moyen Âge à l'époque moderne, Strasbourg 2004 (Sciences de l'histoire, 2), p. 24–25, 30–35.

➤ **articles de revue:**

Ex.: Benoît Grévin, La trifonctionnalité dumézilienne et les médiévistes: une idylle de vingt ans, dans: Francia 28/1 (2001), p. 169–189.

➤ **articles d'ouvrages collectifs:**

Ex.: Françoise Gasparri, Le renouveau de Rome, dans: Agnès Bos, Xavier Dector (dir.), L'architecture gothique au service de la liturgie, Turnhout 2003 (Rencontres médiévales européennes, 3), p. 43–46.

Lorsque deux références bibliographiques identiques se succèdent, on indique »ibid.«, ou »ibid., p. xy«.

Lorsque deux ouvrages du même auteur se succèdent, on indique »id., titre, etc.« ou alors »ead., titre, etc.«.